

ONTARIO ENERGY BOARD NOTICE TO CUSTOMERS OF KINGSTON HYDRO CORPORATION

AVIS DE LA COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO À L'INTENTION DES CLIENTS DE KINGSTON HYDRO CORPORATION

LEARN MORE

These proposed charges relate to Kingston Hydro's distribution services. They make up part of the Delivery line - one of the line items on your bill. Our file number for this case is **EB-2022-0044**. To learn more about this hearing, find instructions on how to file a letter with your comments or become an intervenor, or to access any document related to this case, please select the file number **EB-2022-0044** from the list on the OEB website: www.oeb.ca/notice. You can also phone our Public Information Centre at 1-877-632-2727 with any questions.

ORAL VS. WRITTEN HEARINGS

There are two types of OEB hearings – oral and written. Kingston Hydro has applied for a written hearing. The OEB will determine at a later date whether to proceed by way of a written or oral hearing. If you think an oral hearing is needed, you can write to the OEB to explain why by **July 25, 2022**.

PRIVACY

If you write a letter of comment, your name and the content of your letter will be put on the public record and the OEB website. However, your personal telephone number, home address and email address will be removed. If you are a business, all your information will remain public. If you apply to become an intervenor, all information will be public.

This rate hearing will be held under section 78 of the Ontario Energy Board Act, 1998, S.O. 1998, c.15, Schedule B.

EN SAVOIR PLUS

Les tarifs proposés sont relatifs aux services de distribution de Kingston Hydro. Ils sont inscrits à la ligne « Livraison » de votre facture d'électricité. Le numéro de référence pour ce dossier est **EB-2022-0044**. Pour obtenir de plus amples renseignements sur cette audience, sur les démarches à suivre pour déposer une lettre, participer en tant qu'intervenant ou pour consulter les documents relatifs à cette affaire, veuillez sélectionner le numéro de dossier **EB-2022-0044** dans la liste sur le site Web de la CEO : <https://www.oeb.ca/fr/participez/applications/requetes-tarifaires-en-cours>. Pour toute question, vous pouvez également communiquer avec notre centre d'information du public au 1 877 632-2727.

AUDIENCES ORALES OU AUDIENCES ÉCRITES

Il existe deux types d'audiences à la CEO : les audiences orales et les audiences écrites. Kingston Hydro a demandé une audience écrite. La CEO décidera ultérieurement de traiter l'affaire par voie d'audience orale ou écrite. Si vous pensez qu'une audience orale est nécessaire, vous pouvez faire part de vos arguments par écrit à la CEO au plus tard le **July 25, 2022**.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Si vous écrivez une lettre de commentaires, votre nom et le contenu de cette lettre seront ajoutés au dossier public et au site Web de la CEO. Toutefois, votre numéro de téléphone, votre adresse de domicile et votre adresse électronique ne seront pas rendus publics. Si vous représentez une entreprise, tous les renseignements de l'entreprise demeureront accessibles au public. Si vous participez à titre d'intervenant, tous vos renseignements seront rendus publics.

Cette audience sur les tarifs sera tenue en vertu de l'article 78 de la Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario, L.O. 1998, chap. 15 (annexe B).



Ontario
Energy
Board | Commission
de l'énergie
de l'Ontario